



## COMMUNE D'AMBLENY

### COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1er AOUT 2022



Date de la convocation : 26 juillet 2022

Date d'affichage : 02 août 2022

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence du **maire, Jean-Marie BOUVIER**

**Présents** : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Caroline AURIBAUT, deuxième adjointe, Didier LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Florent GAGNARD, Alain BIGEY et Adeline VOIRET.

**Absents excusés** :

Aurélie TOUZET pouvoir à Jean-Marc BIONNE, Sophie LAMARRE pouvoir à Didier LEFEVRE, Sylvie PUZYCKI pouvoir à Jean-Marie BOUVIER

**Absents** Dalila PARISOT, Lisiane DESCAMPS

Conseillers en exercice 13

Conseillers présents 8

Votants 11

### Ordre du jour

- › Election d'un nouvel adjoint et de ses indemnités ;
- › Questions diverses.

19 h, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Monsieur Florent GAGNARD** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

\* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente  
Pas d'observation

Compte rendu dernier conseil adopté à l'unanimité

Monsieur Didier LEFEVRE ne souhaite pas signer le registre eu égard aux différents courriels ayant circulé récemment. Il notifie son abstention sur le registre.

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire

#### **Election d'un nouvel adjoint et de ses indemnités**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Soissons, acceptant la démission de Monsieur Alain BIGEY dans ses fonctions d'adjoint et qu'en vertu de l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient de remplacer le poste d'adjoint vacant dans les quinze jours à compter de l'acceptation de la démission.

L'élection du nouvel adjoint peut se faire sur simple proposition, sans élection complémentaire.

Le Maire demande aux conseillers de l'opposition s'il présente un candidat de même sexe pour respecter la parité (article L2122-7-2 du CGCT)

Monsieur Didier LEFEVRE propose sa candidature.

Pour l'équipe majoritaire, le maire propose Florent GAGNARD

Election à bulletin secret

Résultats du premier tour :

11 votants et suffrages exprimés

6 Majorité absolue

Liste ambleny ensemble Florent GAGNARD 7

Liste avec vous ambleny demain Didier LEFEVRE 4

Monsieur Florent GAGNARD est proclamé adjoint et immédiatement installé.

Monsieur le Maire propose de le nommer au même rang que son prédécesseur soit le troisième rang et d'accepter de lui allouer les mêmes indemnités qu'aux autres adjoints soit 10% de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

\* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Questions diverses

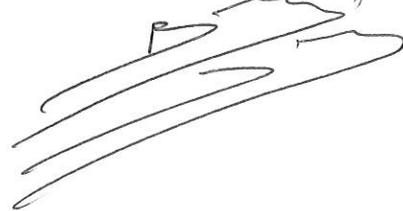
Aucune

La séance est levée à 19h33.

Le secrétaire de séance  
Florent GAGNARD



Le Président de séance  
Jean-Marie BOUVIER



*NB : L'intégralité des délibérations est consultable, sur place, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.  
Ce compte rendu est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune : [ambleny.fr](http://ambleny.fr)*